

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DIRECTEUR

SAMEDI 21 FEVRIER 2026
CENTRE SPORTIF ATHLETICA (EAUBONNE)

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

La séance est ouverte à 20h45 par M. Hassane Sadok, Président de la FFTDA, qui souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. PRESENTS ET ABSENTS

2.1 Liste d'émargement (Annexe)

N°	NOM	PRÉNOM	FONCTION	COLLÈGE	PARTICIPATION
1	Alaphilippe	Souleyman	Membre	HN-H	Pouvoir donné à Karim Guet
2	Bellahcene	Karim	Membre	Homme	oui
3	Bernard	Philippe	Membre	Homme	oui
4	Brouland	Jean-Dominique.	Membre	Homme	Pouvoir donné à Denis Odjo
5	Chaize	Marine	Membre	Femme	Pouvoir donné à Léa Marchadier
6	Cochet	Maryline	Membre	Femme	Pouvoir donné à Hassane Sadok
7	Coulon	Maggy	Membre	Femme	oui
8	Courtens	Karine	Membre	Femme	Pouvoir donné à Hassane Sadok
9	Dagci	Cengiz	Membre	Homme	oui
10	Felicite	Sophie	Membre	Femme	oui
11	Forca	Sybille	Membre	Femme	oui
12	Gentil	Pascal	Membre	Homme	oui
13	Guet	Karim	Membre	Homme	oui
14	Komou Samo	Eric	Membre	Enseignant/H	oui
15	Kong	Bopha	Membre	Handi Tkd	Pouvoir donné à Sybille Forca
16	Lamine	Karima	Membre	Arbitre/F	oui
17	Larabi	Rafika	Membre	Femme	oui
18	Laudren	Bruno	Membre	DA/M	Excusé
19	Luron	Isabelle	Membre	DA/F	Pouvoir donné à Hassane Sadok
20	Mahaoui	Karim	Membre	Homme	Excusé
21	Marchadier	Léa	Membre	Femme	oui
22	Neu	Julie	Membre	Enseignant/F	Excusée
23	Odjo	Denis	Membre	Arbitre/M	oui
24	Rattier	Pascale	Membre	Handi Tkd/F	oui
25	Robert	David	Membre	Homme	oui
26	Sadok	Hassane	Président	Homme	oui
27	Vander-Zwalm	Estelle	Membre	HN-F	Pouvoir donné à David Robert
28	Viglione	Claude	Membre	DA/H	Excusé
29	Zampi	Joelle	Membre	DA/F	Excusée

Sur 29 membres : 16 présents, 8 pouvoirs, 6 absents

2.2 LISTE DES INVITES PRESENTS

N°	NOM	PRÉNOM	FONCTION
1	El Hihali	Driss	Président de la Fédération Marocaine de Taekwondo
2	Rosso	Patrick	Membre permanent avec voix consultative
3	Filet	Pauline	Directrice Communication
4	El Kamel	Mohammed	Président de Ligue Grand Est
5	MiyahouenouJoel		Président de Ligue Ile de France
6	Nguyen	Hélène	Présidente de la Ligue Grand Est
7	Carquer	Claude	CTF

Rappel de l'Ordre du jour

1. Validation des PV Comité Directeur du 22 novembre 2025 et du 10 janvier 2026
2. Validation du Compte de résultats 2025
3. Mise à jour statuts type clubs
4. Bilan de la CSDGE 2025
5. Info : Procédures saisine instances disciplinaires
6. Info : Action Comité d'Éthique sur sécurité psychologique
7. Questions diverses : Institut Français du Taekwondo

En préambule, le Président a l'honneur de présenter M. Driss El Hilali, Vice-Président de la World Taekwondo et Président de la Fédération Royale Marocaine de Taekwondo, invité pour la signature d'une convention de partenariat et de coopération entre les deux fédérations. Cette convention formalise l'engagement mutuel des deux institutions dans une démarche commune de développement et de rayonnement du Taekwondo. (*Voir Annexes*)

Le Président tient également à féliciter les organisateurs du Championnat de France combat pour la qualité de l'événement.

1. Validation des PV Comité Directeur du 22 novembre 2025 et du 10 janvier 2026

Le Président présente les procès-verbaux des Comités Directeurs du 22 novembre 2025 et du 10 janvier 2026. Le Comité Directeur les valide à l'unanimité. Ces documents seront signés et mis en ligne sur le site fédéral. (*Voir Annexes*)

2. Compte de résultats 2025

Présentation du compte de résultat au 31 décembre 2025

La Vice-Présidente en charge des Finances, Maggy Coulon, présente le compte de résultat arrêté au 31 décembre 2025. Celui-ci présente un déficit comptable de **-100 945 €**, principalement dû au report du paiement des primes athlètes et des dotations textiles fournisseurs.

Le Comité Directeur valide le compte de résultat. Ce dernier sera présenté à l'Assemblée Générale du 8 mars 2026. (*Voir Annexes*)

Situation de la ligue AURA

Monsieur Hassane Sadok informe le comité Directeur que la ligue AURA ester en justice les actionnaires de la SCI Le Matin Calme. Pour rappel, la Présidente de la Ligue expose dans

son Rapport Moral que la Ligue est actionnaire de cette SCI depuis 2008, sans en avoir été informée, et que les actionnaires concernés refusent de communiquer ou d'explicitier les comptes antérieurs à l'année 2024.

Face à cette situation, le Bureau Directeur a décidé, dans un premier temps, d'attendre l'officialisation du Rapport Moral lors de l'Assemblée Générale de la Ligue AURA, prévue le 15 mars prochain, avant d'engager la rédaction d'un courrier officiel de la FFTDA.

Point sur la Fraude au Président

Concernant la fraude au Président, Hassane Sadok confirme que les deux personnes mises en cause sont inconnues dans le milieu du Taekwondo.

Il informe également le Comité Directeur des difficultés à obtenir des informations relatives à l'enquête judiciaire en raison du statut d'actionnaire de la FFTDA, ainsi que de l'action engagée à l'encontre de la banque afin d'obtenir le reversement des fonds, en raison de défauts de procédures.

3 . Mise à jour statuts type clubs

Après présentation du contexte et des évolutions proposées, le Comité Directeur valide à l'unanimité les modifications des statuts types des clubs et autorise leur diffusion auprès des structures affiliées. (*Voir Annexes*)

4. Bilan de la CSDGE 2025

M. Claude Craquer présente le bilan de la CSDGE 2025, et plus particulièrement le nouveau fonctionnement mis en place avec le prestataire Izzidan.

Concernant les examens de Dan, le Comité Directeur valide les propositions suivantes, qui seront soumises à la CSDGE :

- Le passage du module B à distance
- La soutenance de mémoire en visioconférence

5. Info : Procédures saisine instances disciplinaires

Le Comité Directeur prend acte de l'information transmise par le Comité d'Éthique relative à la fiche pratique intitulée « *Saisir les instances disciplinaires* ». Ce document vise à clarifier les circuits de traitement des signalements, les compétences respectives des instances fédérales ainsi que les modalités de saisine et de prise de mesures conservatoires, sans modification du cadre réglementaire en vigueur. (*Voir Annexes*)

6. Info : Action Comité d'Éthique sur sécurité psychologique

Le Comité Directeur valide à l'unanimité le lancement d'un sondage conduit par la Commission Éthique sur la sécurité psychologique au sein de la FFTDA. Cette démarche, à visée pédagogique et exploratoire, a pour objectif de mieux appréhender les perceptions des acteurs fédéraux et d'orienter les futures actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement.

7. Questions diverses :

Institut Français du Taekwondo

Le Président fait un point d'étape sur les démarches engagées dans le cadre du financement de la construction de l'Institut Français du Taekwondo :

- **Région Île-de-France** : la demande de subvention d'un montant de 1,2 million d'euros a été validée.
- **Département du Val-de-Marne (94)** : promesse de subvention à hauteur de 400 000 €.
- **Agence Nationale du Sport** : une première rencontre a eu lieu à la mi-février 2026. L'Agence a sollicité des éléments complémentaires afin d'approfondir l'instruction du dossier.

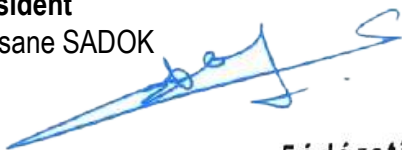
Fonds de dotation

David Robert présente le projet de création d'un Fonds de Dotation de la FFTDA, dont les objectifs sont les suivants : financer des actions d'intérêt général — inclusion, formation, prévention, équipement, accompagnement éducatif — indépendamment des fluctuations de subventions publiques ; diversifier les ressources financières de la fédération ; offrir un cadre juridique attractif et transparent pour les mécènes, entreprises, familles et anciens licenciés, grâce notamment à un avantage fiscal adossé à un impact concret.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité la création du Fonds de Dotation et demande sa présentation à l'Assemblée Générale du 8 mars 2026. (Voir Annexes)

Fait à Eaubonne, le 21 février 2026

Le Président
M. Hassane SADOK



La Secrétaire Générale
Mme Sybille FORCA

**Fédération Française de
Taekwondo
et Disciplines Associées**
11, Rue Saint Maximin 69003 LYON
www.fft-da.fr - Tél : 04 37 56 14 14
Siret : 40066033800031

COMITÉ DIRECTEUR F.F.T.D.A



FFTDA

21 FEVRIER 2026

EAUBONNE - 21 FÉVRIER 2026 - DE 20H A 22H

1. Procès Verbaux Comité Directeur du 22 novembre 2025 et du 10 janvier 2026
2. Compte de résultats 2025
3. Mise à jour et correction des statuts type mis à disposition des clubs
4. Bilan de la CSDGE 2025
5. Information - Procédures de saisine des instances disciplinaires fédérales
6. Information - Action du Comité d'Éthique : agir sur la sécurité psychologique au sein de la FFTDA
7. Questions diverses :

Institut Français du Taekwondo

Fond de dotations

1.

PROCÈS VERBAUX

COMITÉ DIRECTEURS DU 22/11/26 ET DU 10/01/26



2.

BUDGET

COMPTE DE RÉSULTATS 2025



3. MODIFICATION STATUT TYPE DES CLUBS

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les statuts types proposés sont incomplets avec des phrases qui n’ont pas de fin.
De plus, les associations sportives doivent respecter certaines dispositions du code du sport. C’est pourquoi, il est nécessaire d’effectuer la révision de ce document.

⚠ il s’agit de statuts type donc les clubs ne sont pas obligés de les suivre.

AJOUT/MODIFICATION	BUT
Sommaire	Plus de lisibilité / pas obligatoire
Redécoupage des premiers articles	Une meilleure répartition et séparation des éléments essentiels d’une association
Contrat d’engagement républicain	Obligation du code du sport
Composition (article 4)	Précisions et clarté sur 2 catégories de membres
Exclusion pour motif disciplinaire	On ne peut pas radier pour motif disciplinaire, on parle d’exclusion. La radiation concerne simplement le non-paiement de la cotisation. + modalités de la radiation/démission + la cotisation reste due même si c’est en cours de saison sportive
Ressources (article 7)	Important de préciser
Redécoupage des articles sur l’administration	Éviter les longs articles/développement et séparation en points de fonctionnement
Rôle Président, Vice-Président, Trésorier, Secrétaire	Les clubs doivent savoir que c’est important de bien limiter les rôles dans les statuts ou au moins dans le règlement intérieur.
Ajout d’un Titre III	Découpage classique
Ajout d’un Titre IV	Découpage classique

Suppression : article relatif à la procédure disciplinaire.
Raisons : ces dispositions ont plus leur place dans un règlement intérieur car c’est plus facilement modifiable et moins contraignant (précisé dans la fiche annexe).

Lien vers le document statut type



**ACCORD
POUR LES NOUVEAUX STATUTS TYPE**

4.

CSDGE

BILAN 2025

5. FICHE PRATIQUE : SAISIR LES INSTANCES DISCIPLINAIRES (INFORMATION)

Ce point est pRoposé pour information. L'objectif est de partager le support avec les instances, d'en expliciter la logique et de permettre son appropriation par les décideurs fédÉRAUX (BUREAU DIRecteur et Comité Directeur concernés directement).

À la suite d'une récente sollicitation du Bureau directeur concernant la pRISE DE MESURES Conservatoires, plusieurs questions ont émergé quant aux circuits de traitement des signalements et aux compétences respectives des instances fédérales.

Ces échanges ont mis en évidence la nécessité de clarifier et de partager, de manière pédagogique et juridiquement sécurisée, les procédures existantes, afin d'en garantir une compréhension commune et une application homogène par les décideurs.

LA FICHE PROPOSÉE S'INSCRIT DANS CETTE LOGIQUE DE CLARIFICATION, DE PRÉVENTION ET DE SÉCURISATION DES PRATIQUES DÉCISIONNELLES, SANS MODIFICATION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE EN VIGUEUR.

PRESENTATION DU DOCUMENT

Le document présenté est une fiche pédagogique à destination des décideurs fédéraux, précisant :

- les situations dans lesquelles un décideur peut être témoin ou destinataire d'un signalement,
- les modalités de transmission et de saisine de la commission disciplinaire de première instance,
- les compétences spécifiques du Bureau directeur en matière de mesures conservatoires,
- ainsi que les prérogatives du Président en matière d'appel.



Lien vers la fiche Pratique



6. ACTION DU COMITE D'ETHIQUE : AGIR SUR LA SECURITE PSYCHOLOGIQUE AU SEIN DE LA FFTDA

En complément de la présentation de la fiche à destination des décideurs fédéraux, Myriam Baverel souhaite également informer le Bureau directeur et le Comité directeur du lancement d'un sondage interne sur la sécurité PSYCHOLOGIQUE, PORTé par le Comité d'éthique :

 <https://forms.cloud.microsoft/e/H5CF5fyMbH?origin=lprLink>

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Parallèlement aux dispositifs de prévention et de traitement des violences, la FFTDA MÈNE Un travail de fond visant à éduquer, accompagner et faire évoluer les cultures de pratique au sein de la fédération.

Les recherches récentes montrent que l'existence de dispositifs de prévention, aussi structurés soient-ils, ne garantit pas à elle seule leur efficacité, notamment lorsque le climat ne permet pas aux personnes de s'exprimer, de poser des questions ou de signaler un malaise sans crainte de conséquences négatives.

À L'INVERSE, UN CLIMAT DE SÉCURITÉ PSYCHOLOGIQUE CONSTITUE UN LEVIER ESSENTIEL POUR FAVORISER LA PRISE DE PAROLE, L'APPRENTISSAGE, LE BIEN-ÊTRE ET, IN FINE, L'EFFICACITÉ DES DISPOSITIFS DE PROTECTION EXISTANTS.

PRESENTATION DU DOCUMENT

Dans ce cadre, le Comité d'éthique a initié un sondage interne, à visée strictement pédagogique et exploratoire, portant sur la perception de la sécurité psychologique au sein des structures FFTDA.

Ce sondage s'adresse à cinq catégories d'acteurs (pratiquants, parents, enseignants/encadrants, arbitres/juges et dirigeants). Il porte sur cinq dimensions reconnues scientifiquement de la sécurité psychologique (liberté de parole, soutien et qualité des relations, le droit à l'erreur, la prise en compte des bien-être, le respect et la justice). Il est distinct des dispositifs de signalement et de prévention des violences et ne vise ni à identifier des situations individuelles, ni à évaluer des personnes ou des structures.

L'objectif est de disposer d'éléments de compréhension globaux, afin d'orienter à terme les actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement.

7.

QUESTIONS DIVERSES

- INSTITUT DU TAEKWONDO FRANCAIS**
- FOND DE DOTATION**



WWW.FFTDA.FR

Association FEDERAT FR TAEKWONDO & DISCIPLINES ASS.

11 Rue SAINT MAXIMIN
CS 43947
69003 LYON--3E--ARRONDISSEMENT
FRANCE

Plaquette du **01/01/2025** au **31/12/2025**



COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

FEDERAT FR TAEKWONDO & DISCIPLINES ASS.

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	67 259	57 849	9 410	13 790
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	43 455	16 704	26 751	5 233
Autres immobilisations corporelles	79 553	69 011	10 542	16 111
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	1 520		1 520	1 520
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 977		11 977	11 977
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	203 763	143 564	60 200	48 630
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 002		12 002	892
Créances				
Clients et comptes rattachés	23 274		23 274	3 000
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	122 970		122 970	48 740
Charges constatées d'avance	377 056		377 056	283 696
Trésorerie				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 648 229		1 648 229	1 601 302
Frais d'émissions d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 183 531		2 183 531	1 937 630
TOTAL ACTIF	2 387 295	143 564	2 243 731	1 986 260

*Modèle Association

- BILAN PASSIF -

FEDERAT FR TAEKWONDO & DISCIPLINES ASS.

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	53 804	218 141
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)	-100 945	-164 338
Situation Nette (sous-total)	-47 141	53 804
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	-47 141	53 804
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	20 000	
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	20 000	
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	25 000	
TOTAL PROVISIONS	25 000	
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	267 603	183 213
Dettes des legs ou donations	443 252	361 071
Dettes fiscales et sociales	156 226	131 646
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 578	83 277
Produits constatés d'avance	1 370 214	1 173 250
TOTAL DETTES	2 245 872	1 932 456
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	2 243 731	1 986 260

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

FEDERAT FR TAEKWONDO & DISCIPLINES ASS.

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations services	140 955	8 333
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 821 096	1 652 900
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dont les dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		465 951
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	2 492 219	2 359 055
Total des produits d'exploitation (I)	4 454 270	4 486 239
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes	2 902 784	3 092 528
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	59 085	54 469
Salaires et traitements	876 242	810 179
Cotisations sociales	215 457	219 989
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	29 433	31 851
Dotations aux provisions	25 000	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports des fonds dédiés	20 000	
Autres charges	447 971	460 255
Total des charges d'exploitations (II)	4 575 973	4 669 272
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-121 703	-183 032
Produits Financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	20 758	19 761
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Total des produits financiers (III)	20 758	19 761

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

FEDERAT FR TAEKWONDO & DISCIPLINES ASS.

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (IV)		
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	20 758	19 761
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-100 945	-163 272
Résultat Exceptionnels		
Produits Exceptionnels (V)		
Charges Exceptionnelles (VI)		1 066
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-1 066
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	4 475 027	4 506 000
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	4 575 973	4 670 337
EXCEDENT OU DEFICIT	-100 945	-164 338
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

*Modèle Association

FEDERAT FR TAEKWONDO & DISCIPLINES ASS.

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est 2 243 731€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit comptable de -100 945€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations et méthodes comptables :

- **Informations générales et faits significatifs de l'exercice :**

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire. L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative destinées à compléter et à commenter celles données par le bilan et par le compte de résultat.

Une inscription dans l'annexe ne peut pas se substituer à une inscription dans le bilan et le compte de résultat.

- **Information au titre des principes et méthodes comptables :**

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 et suivants relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

○ **Changement de méthode comptable:**

Suite au changement de réglementation comptable (Règlement ANC 2022-06), les incidences de changement de méthode comptable induit par sa première application sont les suivants :

Résultat exceptionnel :

En 2024, le montant de la valeur nette comptable des actifs sortis est de 1 066 euros.

Sur l'exercice 2025, aucune charge de ce type en compte de résultat.

Transferts de charges :

	2025	2024 Selon nouvelle réglementation	2024
708000 PRODUITS ACTIVITES ANNEXES	140 954.73	182 324.78	
649000 RBT CHARGES PERSONNEL	-67 025.95	-163 954.41	10 328.40
791000 TRANSFERT DE CHARGES			236 984.79
7911000 REMBT PENSIONS/POLES	-		98 966.00
TOTAUX	73 928.78	349 279.19	349 279.19

Si l'on retrace 2024, il n'y a aucun impact sur le résultat et les impacts sur les différents postes sont les suivants :

Augmentation des produits des activités annexes pour 182 324.78 euros

Diminution des charges de personnel de 174 282.81 euros

Absence de transferts de charges soit une diminution de 349 279.19 euros

Les produits d'exploitation auraient été de 4 332 613 euros au lieu de 4 486 239 euros.

Les charges sociales auraient été de 876 542 euros au lieu de 1 030 168 euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

- **Evènements significatifs postérieurs à la clôture**

Aucun évènement significatif post clôture n'a été relevé

- **Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre**

- **Description de l'objet social**

La Fédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées (FFTDA) est issue du Comité National de Taekwondo (CNT), lui-même issu du Comité d'Organisation de Taekwondo, commission créée lors de la fusion de la Fédération Française de Taekwondo avec la Fédération Française de Karaté Taekwondo et Arts Martiaux Affinitaires survenue en 1984, auquel il succède.

L'association a pour objet la pratique du taekwondo et des disciplines associées. Son siège social situé au : 11, rue Saint Maximin 69003 – Lyon. Elle a été déclarée, conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901, à la préfecture de Lyon.

- **Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées**

Au cours de cette année, la fédération a célébré son 30ème anniversaire en menant diverses actions lors des événements organisés, notamment les championnats Minimes, Cadets, Juniors, Seniors et Masters.

Cette mobilisation exceptionnelle s'est accompagnée d'une cérémonie de remise des prix à l'INSEP, destinée à mettre à l'honneur nos athlètes.

Dans une logique de développement des compétences, la fédération a également financé, sur ses fonds propres, plusieurs séminaires nationaux dédiés à la formation des arbitres, des élus, à la préparation des examens nationaux de dan et à des sportifs.

Sur le plan organisationnel et structurel, elle a par ailleurs ajusté sa politique tarifaire, conformément aux décisions approuvées lors de la dernière Assemblée Générale.

- **Les moyens mis en œuvre & Evènements significatifs de l'exercice**

Les festivités organisées pour célébrer les 30 ans a représenté un coût total de 9 000€ réparti sur l'ensemble de l'année.

Lors de la cérémonie de remise de prix de nos athlètes, les primes fédérales décidées par le Comité Directeur ont été versées pour un montant total de 129 950€.

Dans le cadre des aides financées sur fond propres, nous avons apporté un soutien financier à la ligue centre lors du championnat à Chartres pour un montant de 28 627€.

La fédération a mis en place des actions de formations :

- Des séminaires destinés à nos élus et à nos arbitres.
- Des stages de préparation pour les passages de grades (7 et 8 dan).
- Ainsi qu'un examen national de dan.

Enfin, l'augmentation du prix des licences, passée de 36 € à 40 € (et de 20 € à 25 € pour les licences « baby »), a été votée lors de la dernière Assemblée Générale. Cette revalorisation permet un reversement supplémentaire de 2 € aux ligues et de 1 € aux comités.

○ Informations générales complémentaires :

La continuité d'exploitation n'est pas compromise

Informations sur les postes de l'actif du bilan

État de l'actif immobilisé, amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- État de l'actif Immobilisé :

Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement	-					-
Autres immobilisations incorporelles	62 759		4 500			67 259
Total Immobilisations Incorporelles (I)	62 759	-	4 500	-	-	67 259

Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Terrain	-					-
Constructions	-					-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	12 595		30 860			43 455
Installations générales, agencements, aménagement divers	5 004					5 004
Matériel de transport	-					-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	80 627		5 642		11 720	74 549
Emballages récupérables et divers	-					-
Immobilisations corporelles en cours	-					-
Avances et acomptes	-					-
Total Immobilisations Corporelles (II)	98 226	-	36 502	-	11 720	123 008

Immobilisations financières :

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

À la clôture de chaque exercice, la valeur d'utilité de chaque ligne de titres est appréciée sur la base des capitaux propres, des résultats de la filiale et des perspectives d'avenir.

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisition	- Virements	- Cessions/Rebut	Valeur brute fin exercice
Participations	1 520					1 520
Créances rattachées à des Participations	-					-
Autres Titres Immobilisés	-					-
Prêts et autres immobilisations financières	11 977					11 977
Total Immobilisations Financières (III)	13 497	-	-	-		13 497
TOTAL (I + II+III)	174 482	-	41 002	-	11 720	203 763

- **Amortissement de l'actif immobilisé**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels 1 à 3 ans
- Matériel sportif 3 à 5 ans
- Installations générales 2 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatique 1 à 5 ans
- Mobilier 5 ans

Amortissements de l'actif immobilisé	Valeur début exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Valeur fin exercice
Frais établissement et développement (Total I)				
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	48 969	8 880		57 849
Terrain				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencés, amén. constr.	-			-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	7 362	9 342		16 704
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencés, aménag. divers	1 718	1 668		3 386
Autres immo. corp.- Matériel de transport	-			-
Autres immo. corp. ,Matériel de bureau et informatique, mobilier	67 802	9 544	11 720	65 625
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-			-
Total Amortissement Immobilisations Corporelles (Total III)	-			-
TOTAL GENERAL	125 851	29 434	11 720	143 564

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Etat des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	11 977	11 977	
Créances clients et comptes rattachés	23 274	23 274	
Autres	122 970	122 970	
Charges constatées d'avance	377 056	377 056	
TOTAUX	535 277	535 277	-
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>			

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir		Montant
<i>Intérêts</i>	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	<i>Courus</i> Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
<i>Autres</i>	Facture à Établir	-
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	<i>Produits</i> Sécurité Sociale	2 091
	État	-
	Divers	19 724
TOTAL		21 815

Figurent en Produits à recevoir, des indemnités reçues sur 2026 comptabilisées en Autres produits pour 14 890 euros.

Informations sur les postes du passif du bilan

Informations sur les fonds propres et tableau de variation de ceux-ci

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé " excédent " et le résultat négatif " déficit ". L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds propres avec ou sans droit de reprise.

- **Tableau de Variation des Fonds Propres**

Variation des fonds Propres	Début exercice	Affectation Résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	Fin Exercice
Fonds propres sans droit de reprise	-				-
Fonds propres avec droit de reprise	-				-
Écarts de réévaluation	-				-
Réserves	-				-
Report à nouveau	218 141	-164 338			53 804
Excédent ou déficit de l'exercice	-164 338	164 8			-100 945
Situation nette	53 803	-	-	-	-47 141
Fonds propres consommables	-				-
Subventions d'investissement	-				-
Provisions réglementées	-				-
TOTAUX	53 803	-	-	-	-47 141

- **Résultat de l'exercice**

Détermination du Résultat Effectif global de l'entité	Exercice N	Exercice N-1
Résultat Comptable	-100 945	-164 338
Reprise du Résultat antérieur		
Excédent ou Déficit effectif Global	-100 945	-164 338
Dont résultat effectif sous gestion propre		
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée		

- **Information sur les fonds dédiés**

- **Subventions**

Tableau de variation des fonds dédiés issue de subventions :

Projets	Ouverture	Report	Utilisations		Transfert	A la clôture	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
				NEANT			
TOTAUX	-	-	-	-	-	-	-

○ Contributions Financières d'autres Organismes

Tableau de variation des fonds dédiés issue de Contributions financières d'autres organismes :

Projets	Ouverture	Report	Utilisations		Transfert	A la clôture	
			Montant global	Dont Remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Performance Pour Elles						20 000	20 000
...							
TOTAUX	-	-	-	-	-	20 000	20 00

● Informations sur les provisions pour risques et charges

○ Passifs et provisions

Tableau de variation des provisions :

	Montant début exercice	Constitution par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant fin exercice
Provisions pour risques	-						-
Provisions pour charges	-		25 000				25 000
TOTAUX			25 000				25 000

- **État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice**

- **Évaluation des dettes**

Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ÉTAT DES DETTES	Montant Brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus de 1 an maximum à l'origine	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	267 603	267 603	-
Dettes fiscales et sociales	156 226	156 226	-
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-	-
Autres Dettes	451 830	431 830	-
Produits constatés d'avance	1 370 214	1 370 214	-
TOTAUX	2 245 873	2 245 873	
<i>Emprunts souscrits sur l'exercice</i>	-		
<i>Emprunts Remboursés sur l'exercice</i>	-		
<i>Emprunts et Dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture</i>	-		

Informations sur les postes du compte de résultat

Méthode retenue pour la comptabilisation des cotisations

Les cotisations clubs et licenciés sont rattachées à la saison sportive et doivent être réparties sur la période concernée.

Les produits constatés d'avance ont été comptabilisés pour un montant de 1 370 214€ au titre de la saison sportive 2025/2026.

- **Information sur les ressources de l'exercice :**
- **Information sur les montants des concours publics reçues par l'entité par nature de concours et par catégories d'autorités administratives**

La subvention du Ministère des sports est attribuée pour une année civile.

La subvention du Ministère des sports 2025 a été comptabilisée en globalité sur l'exercice 2025.

- **Recettes fédérales :**

Nature	Exercice	Exercice N-1	Variation	%
Licences et cotisations clubs	2 114 912	2 025 406	89 505	3,7%
Séminaires et formations cadres	75 386	62 885	12 501	-7,2%
Ventes passeports sportifs	103 515	99 351	4 164	4,2%
Grades et homologations	117 565	118 580	-1 014	-0,9%
Ventes diverses	20 451	7 673	12 778	166,5%
Compétitions et entrées spectateurs	45 499	45 160	339	0,8%
Sponsoring	0	0	0	0%
TOTAUX	2 477 329	2 359 055	118 274	5,0%

- **Ventilation de la subvention MJS :**

Financements	Montants	Part imputée sur l'exercice	Part reportée sur l'exercice suivant
Convention d'objectif 2025	1 804 600	1 804 600	0
Convention d'objectif 2025 reporté en 2026			
Total MJS	1 804 600	1 804 600	0
Subventions/Manifestations	116 496	16 496	100 000
TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 921 096	1 821 096	100 000

Autres informations :

Effectif moyen

Effectif moyen en ETP	Salariés	Mis à disposition
Personnel administratif	7	
Personnel technique	10	12
TOTAL	17	12

Informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes :

Honoraires Commissaires aux comptes	CAC
Mission de contrôle légal des comptes	28 340
Autres prestations	
TOTAUX	28 340

Informations relatives au régime fiscal

L'association est fiscalisée pour ses activités lucratives.

Informations sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature

Aux termes de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 (loi relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif), les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € doivent publier chaque année dans le compte financier (c'est-à-dire l'annexe selon la réponse ministérielle du 28 février 2008) les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Au titre de l'exercice, l'Association a versé à ses trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés dirigeants les rémunérations brutes suivantes :

	Président		
Rémunération brute Annuelle	16 216		
Avantages en Nature			
TOTAUX	16 216	-	-

Engagements financiers et autres informations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations - Filiales (+50% du capital détenu) - SCI le Matin Calme (31/12/2024)	1 130 763	99 %	6 201
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Autres opérations non inscrites au bilan

- Engagement en matière de pensions et retraites (PCG Art. 832-13)

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Les engagements sont évalués en application de la recommandation n° 2013-02 La méthode retenue par l'association est la méthode « simplifiée ».

- Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans (62 ans pour les cadres)

- turn over 1%

- taux d'actualisation 3.96% (inflation comprise)

- table de mortalité TV88/90 Méthode de calcul retenue : rétrospective prorata temporis.

L'engagement de 111 701 € correspond à la valeur actuelle probable des indemnités à verser. Le montant de la dette actuarielle est de 66 066 €. Cette étude concerne les collègues "CADRES" et "NON CADRES" possédant des Contrats à durée indéterminée.

- Indemnité de départ à la retraite

	Tranches d'âges	Engagement à	Montant
	60 ans ou plus	Moins de 6 ans	49 354
Engagement Retraite	55 à 59 ans	6 à 10 ans	5 779
	50 à 54 ans	11 à 15 ans	10 027
	45 à 49 ans	16 à 20 ans	18 050
	40 à 44 ans	21 à 25 ans	0
	35 à 39 ans	26 à 30 ans	10 906
	30 à 34 ans	31 à 35 ans	8 269
	Moins de 34 ans	Plus de 35 ans	9 316
Engagement total			111 701

COMPTES ANNUELS DETAILLES

- BILAN ACTIF DETAILLE -

FEDERAT FR TAEKWONDO & DISCIPLINES ASS.

du 01/01/2025 au 31/12/2025

			Variation	
	31/12/2025	31/12/2024	en €	en %
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	9 410	13 790	-4 380	-31,76
2051000000000000000 LOGICIELS	66 754	62 254	4 500	7,23
2052000000000000000 LICENCES	505	505		
2805100000000000000 AMT LOGICIELS	-57 344	-48 464	-8 880	-18,32
2805200000000000000 AMT LOG LICENCES	-505	-505		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	26 751	5 233	21 518	411,20
2154000000000000000 MATERIEL SPORTIF	43 455	12 595	30 860	245,01
2815400000000000000 AMORT MAT SPORTIF	-16 704	-7 362	-9 342	-126,89
Autres immobilisations corporelles	10 542	16 111	-5 569	-34,57
2181000000000000000 INST GEN AGENCT AMENAGT	5 004	5 004		
2183000000000000000 MAT BUR & INFORMATIQUE	74 549	80 627	-6 078	-7,54
2818100000000000000 AMT IMMO CORP	-3 386	-1 718	-1 668	-97,07
2818300000000000000 AMT MAT DE BUREAU	-65 625	-67 802	2 176	3,21
Immobilisations financières				
Participations	1 520	1 520		
2618100000000000000 TITRES SCI MATIN CALME	1 520	1 520		
Autres immobilisations financières	11 977	11 977		
2751000000000000000 DEPOT ET CAUTION	11 977	11 977		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	60 200	48 630	11 569	23,79
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 002	892	11 110	1 245,67
4091000000000000000 FRS AV ET ACOMPTE	12 002	892	11 110	1 245,67
Créances				
Clients et comptes rattachés	23 274	3 000	20 274	675,79
411 CLIENTS	23 274	3 000	20 274	675,79
Autres créances	122 970	48 740	74 230	152,30
4098000000000000000 AVOIRS A RECEVOIR		30 017	-30 017	-100,00
4387000000000000000 ORG SOCIAUX PR A RECEVOIR	2 091	468	1 623	346,85
4410000000000000000 ETAT SUBVENTIONS A RECEVOIR	100 000		100 000	
4456700000000000000 TVA CREDIT	1 156		1 156	
4458300000000000000 TVA REMBT DEMANDE		2 502	-2 502	-100,00
4687000000000000000 PRODUITS A RECEVOIR	19 724	15 754	3 970	25,20
Charges constatées d'avance	377 056	283 696	93 360	32,91
4860000000000000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	377 056	283 696	93 360	32,91
Trésorerie				
Disponibilités	1 648 229	1 601 302	46 928	2,93

- BILAN ACTIF DETAILLE -

FEDERAT FR TAEKWONDO & DISCIPLINES ASS.

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			en €	en %
51205000000000000000 BNP LIVRET A	43 621	42 699	921	2,16
51205100000000000000 CPTÉ COURANT	500 000	500 000		
51210000000000000000 CONTRAT CDN	1 003 820	970 187	33 633	3,47
51220000000000000000 BNP1	96 502	85 183	11 319	13,29
51230000000000000000 CREDIT MUTUEL	4 105	2 279	1 827	80,15
53110000000000000000 CAISSE EUROS	181	954	-773	-81,02
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 183 531	1 937 630	245 902	12,69
TOTAL ACTIF	2 243 731	1 986 260	257 471	12,96

*Modèle Association

- BILAN PASSIF DETAILLE -

FEDERAT FR TAEKWONDO & DISCIPLINES ASS.

du 01/01/2025 au 31/12/2025

du 01/01/2025 au 31/12/2025			Variation	
	31/12/2025	31/12/2024	en €	en %
FONDS PROPRES				
Total Fonds propres sans droit de reprise				
Total Fonds propres avec droit de reprise				
Report à nouveau	53 804	218 141	-164 338	-75,34
11000000000000000000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDITEUR)	53 804		53 804	
11900000000000000000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITEUR)		218 141	-218 141	-100,00
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)	-100 945	-164 338	63 392	38,57
Situation Nette (sous-total)	-47 141	53 804	-100 945	-187,62
TOTAL FONDS PROPRES	-47 141	53 804	-100 945	-187,62
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds dédiés	20 000		20 000	
19500000000000000000 FONS DEDIES SUR CONTRIBUTIONS FINANCIERES D'AUTRES ORGANI...	20 000		20 000	
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	20 000		20 000	
PROVISIONS				
Provisions pour charges	25 000		25 000	
15800000000000000000 PROV SUR FONDS DEVLT JO	25 000		25 000	
TOTAL PROVISIONS	25 000		25 000	
DETTES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	267 603	183 213	84 390	46,06
401 FOURNISSEURS	126 242	117 625	8 617	7,33
408 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	141 361	65 588	75 773	115,53
Dettes des legs ou donations	443 252	361 071	82 181	22,76
46625000000000000000 DEPLACEMENT COLLECTIF	167	4 461	-4 295	-96,26
46630000000000000000 CRT ET CDT	443 085	356 609	86 475	24,25
Dettes fiscales et sociales	156 226	131 646	24 580	18,67
42820000000000000000 PROV POUR CP	48 857	29 362	19 496	66,40
43100000000000000000 URSSAF	34 242	47 100	-12 858	-27,30
43708000000000000000 DEVELOPPEMENT DU PARITARISME	3 430		3 430	
43720000000000000000 ALLIANZ SANTE	7 091	7 002	89	1,27
43730000000000000000 ARCIL APICIL	9 971	7 546	2 425	32,13
43740000000000000000 HUMANIS PREV.	1 224	908	316	34,78
43820000000000000000 CHARGES SOCIALES CP	17 405	10 074	7 331	72,77
43860000000000000000 AUTRES CHARGES A PAYER	22 163		22 163	
44210000000000000000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	3 335	12 786	-9 451	-73,92
44860000000000000000 AFDAS UNIFORMATION		976	-976	-100,00
44861000000000000000 TAXE SUR LES SALAIRES	8 508	15 892	-7 384	-46,46
Autres dettes	8 578	83 277	-74 699	-89,70

- BILAN PASSIF DETAILLE -

FEDERAT FR TAEKWONDO & DISCIPLINES ASS.

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			en €	en %
46800000000000000000 CHARGES A PAYER	8 578	83 277	-74 699	-89,70
Produits constatés d'avance	1 370 214	1 173 250	196 964	16,79
48700000000000000000 PRODUIT CONST D'AVANCE	1 370 214	1 173 250	196 964	16,79
TOTAL DETTES	2 245 872	1 932 456	313 416	16,22
TOTAL PASSIF GENERAL	2 243 731	1 986 260	257 471	12,96

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -

FEDERAT FR TAEKWONDO & DISCIPLINES ASS.

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			en €	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de biens et services				
Ventes de prestations services	140 955	8 333	132 621	1 591,46
7061000000000000000 PARTENARIAT		8 333	-8 333	-100,00
7080000000000000000 PRODUITS ACTIVITES ANNEXES	140 955		140 955	
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 821 096	1 652 900	168 196	10,18
7400000000000000000 SUBVENTION MJS CONVENTION	1 457 600	1 506 600	-49 000	-3,25
7401000000000000000 SUBVENTION MJS CONV COMPL	347 000	85 800	261 200	304,43
7405000000000000000 SUBVENTION CNOSF		2 500	-2 500	-100,00
7405100000000000000 SUBVENTION COLLECTIVITE	16 496	58 000	-41 504	-71,56
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		465 951	-465 951	-100,00
7815000000000000000 REPRISE PROV.POUR CHARGES		130 000	-130 000	-100,00
7910000000000000000 TRANSFERT DE CHARGES		236 985	-236 985	-100,00
7911000000000000000 REMBT PENSIONS/POLES		98 966	-98 966	-100,00
Autres produits	2 492 219	2 359 055	133 164	5,64
7580000000000000000 PRODUIT GESTION COUR	20 451	7 673	12 778	166,54
7580900000000000000 AVOIRS LICENCES	1 024	-20 027	21 051	105,11
7580920000000000000 CREATION DE RELANCE	7 543	-2 373	9 915	417,90
7581000000000000000 CLUBS COTISATIONS	174 867	176 333	-1 467	-0,83
7581010000000000000 LICENCES AVEC ASSURANCE	1 855 634	1 817 015	38 619	2,13
7581020000000000000 LICENCES SANS ASSURANCE	12 649	8 407	4 243	50,47
7581030000000000000 BABY LICENCES AVEC ASSURANCE	47 500	45 987	1 513	3,29
7581040000000000000 BABY LICENCES SANS ASSURANCES	194	65	129	198,63
7581050000000000000 REGULARISATION LICENCES SAISON	15 502		15 502	
7581080000000000000 EXAMEN ARBITRAGE NATIONAL	210		210	
7581180000000000000 DESJEPS		7 025	-7 025	-100,00
7581190000000000000 DEJEPS	14 030		14 030	
7581210000000000000 HAPKIDO	1 080	1 430	-350	-24,48
7581240000000000000 ENTRAINEUR COMBAT	1 570	2 350	-780	-33,19
7581250000000000000 DIPLOMES FEDERAL DE PERFORMANCE	2 800		2 800	
7581260000000000000 FORMATION BODY		770	-770	-100,00
7581270000000000000 QF HANDI	1 000	2 200	-1 200	-54,55
7581280000000000000 FORMATION CQP	7 680	16 466	-8 786	-53,36
7581290000000000000 FORMATION DAC	4 030	2 100	1 930	91,90
7581300000000000000 PASSEPORT SPORTIF	103 515	99 351	4 164	4,19
7581310000000000000 DIF REGION	24 826	25 764	-938	-3,64
7581320000000000000 DIF NATIONAL	18 160	4 780	13 380	279,92
7582000000000000000 COMPETITIONS	42 499	41 160	1 339	3,25
7584000000000000000 PASSAGES DE GRADES	117 565	118 580	-1 014	-0,86
7585000000000000000 CIRCUITS & OPENS	3 000	4 000	-1 000	-25,00
7588000000000000000 INDEMNITES ET AUTRES PRODUITS	14 890		14 890	

- COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -

FEDERAT FR TAEKWONDO & DISCIPLINES ASS.

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			en €	en %
Total des produits d'exploitation (I)	4 454 270	4 486 239	-31 970	-0,71
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	2 902 784	3 092 528	-189 744	-6,14
60612000000000000000 ELECTRICITE	1 172	79	1 094	1 393,44
60630000000000000000 FOURNITURES ENT ET PETIT EQUIPT	48 600	18 621	29 979	161,00
60640000000000000000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	9 035	4 388	4 647	105,89
60650000000000000000 FOURNITURES MEDICALES	670	4 611	-3 941	-85,46
60682000000000000000 PASSEPORTS	9 026	30 332	-21 307	-70,24
60683000000000000000 GRADES KUKKIWON	46 051	38 855	7 196	18,52
60684000000000000000 LICENCES	7 418	5 812	1 606	27,63
60685000000000000000 FOURNITURES SPORTIVES	125 769	53 494	72 275	135,11
60685100000000000000 BILLETTERIE		113 125	-113 125	-100,00
61220000000000000000 CREDIT BAIL VEHICULE	9 161	10 070	-909	-9,03
61320000000000000000 LOCATIONS COMPET	6 062	6 960	-898	-12,90
61350000000000000000 LOCATIONS DIVERSES	85 378	99 304	-13 926	-14,02
61360000000000000000 LOCATION LOCAUX	99 990	93 052	6 939	7,46
61500000000000000000 ENT ET REPARATIONS	9 730	15 737	-6 007	-38,17
61560000000000000000 MAINTENANCE	18 301	1 020	17 281	1 693,56
61581000000000000000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	91 925	86 356	5 570	6,45
61600000000000000000 ASSURANCES	3 291	2 268	1 023	45,12
61610000000000000000 ASSURANCES LICENCES	70 084	48 190	21 894	45,43
61851000000000000000 FORMATION ATHLETES HN	31 390	17 731	13 659	77,04
61855000000000000000 FORMATION	400		400	
62215000000000000000 INTERVENANTS	171 161	188 632	-17 471	-9,26
62260100000000000000 HONORAIRES CAC	28 340	30 641	-2 301	-7,51
62261000000000000000 PRESTATIONS MEDICALES	8 042	11 844	-3 802	-32,10
62268000000000000000 HONOR JUGE TECHNIQUE	7 885	7 740	145	1,87
62268100000000000000 IND ARBITRES JUGES COMPETITIONS	59 610	56 985	2 625	4,61
62268200000000000000 HONORAIRES JURIDIQUES	71 835	129 751	-57 917	-44,64
62268210000000000000 HONORAIRES ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE		134 986	-134 986	-100,00
62268300000000000000 HONORAIRES COMPTABLES	25 234	23 349	1 885	8,07
62340000000000000000 CADEAUX	440	1 585	-1 145	-72,25
62350000000000000000 PRIMES ATHLETES	-2 687	76 152	-78 839	-103,53
62364000000000000000 SUPPORT COMMUNICATION	13 877	27 198	-13 321	-48,98
62380000000000000000 DIVERS	5 000		5 000	
62400000000000000000 TRANSPORT	41 993	42 405	-412	-0,97
62510000000000000000 VOYAGES/DEPLACEMENTS	578 147	532 513	45 634	8,57
62520000000000000000 HEBERG / RESTAURATION	679 051	646 517	32 534	5,03
62526000000000000000 POLE AIX EN PROVENCE	94 279	99 517	-5 238	-5,26
62527000000000000000 POLE INSEP	234 561	223 168	11 393	5,11
62528000000000000000 POLE STRASBOURG	75 014	84 554	-9 540	-11,28

- COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -

FEDERAT FR TAEKWONDO & DISCIPLINES ASS.

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			en €	en %
62530100000000000000 SECURITE COMP NAT	33 017	32 151	866	2,69
62600000000000000000 TELECOM	11 142	6 397	4 745	74,17
62610000000000000000 AFFRANCHISSEMENTS	17 502	22 827	-5 325	-23,33
62630000000000000000 INTERNET	4 301	3 586	715	19,93
62700000000000000000 SERVICES BANCAIRES	15 513	15 599	-86	-0,55
62810000000000000000 COTISATIONS DIVERSES	585	165	420	254,85
62811000000000000000 DROIT D'ENTREE	55 487	44 260	11 227	25,37
Impôts, taxes et versements assimilés	59 085	54 469	4 616	8,48
63110000000000000000 TAXE SUR SALAIRES	46 531	44 416	2 115	4,76
63130000000000000000 FORMATION CONTINUE	6 740	4 720	2 020	42,79
63512000000000000000 TAXE FONCIERES	4 777	5 333	-557	-10,43
63540000000000000000 TAXE ENSEIGNE	1 038		1 038	
Salaires et traitements	876 242	810 179	66 063	8,15
64100000000000000000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	507 318	433 138	74 181	17,13
64115000000000000000 AVANTAGE EN NATURE	540	360	180	50,00
64120000000000000000 VARIAT.PROV.CP	19 496	11 346	8 149	71,82
64130000000000000000 PRIME	49 250		49 250	
64140000000000000000 INDEMNITES AVANTAGES DIVERS	299 638	365 335	-65 697	-17,98
Cotisations sociales	215 457	219 989	-4 532	-2,06
64510000000000000000 URSSAF	134 127	120 225	13 902	11,56
64530000000000000000 RETRAITE	49 763	31 108	18 655	59,97
64540000000000000000 ASSEDIC	27 363	23 277	4 086	17,56
64550000000000000000 PREVOYANCE	32 658	27 554	5 104	18,52
64580000000000000000 PROV/S CH SOCIALES	7 331	511	6 820	1 336,02
64580200000000000000 PROV CS PRIMES ATHLETES	22 163		22 163	
64740000000000000000 CHEQUE DEJEUNER	7 160	6 797	364	5,35
64750000000000000000 MEDECINE DU TRAVAIL	1 917	189	1 728	914,29
64900000000000000000 RBT CHARGES PERSONNEL	-67 026	10 328	-77 354	-748,95
DOTATION D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	29 433	31 851	-2 417	-7,59
68111000000000000000 DOT.IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 880	7 880	1 000	12,69
68112000000000000000 DOT.IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 553	23 971	-3 417	-14,26
Dotations aux provisions	25 000		25 000	
68150000000000000000 DOT.AUX PROV.POUR RISQUES ET CHARGE	25 000		25 000	
Reports des fonds dédiés	20 000		20 000	
68950000000000000000 REPORTS EN FONDS DEDIES	20 000		20 000	
Autres charges	447 971	460 255	-12 284	-2,67
65800000000000000000 CHARGES GESTION COURANTE	2 267	39 078	-36 811	-94,20
65810000000000000000 RETROCESSIONS FORMATIONS	17 715	84	17 631	20 989,29
65811000000000000000 RETROCESSIONS LICENCES	320 509	287 525	32 984	11,47
65812000000000000000 RETROCESSIONS CLUBS	87 200	87 833	-633	-0,72
65813000000000000000 RETROCESSIONS DANS	20 280	45 735	-25 455	-55,66

- COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -

FEDERAT FR TAEKWONDO & DISCIPLINES ASS.

du 01/01/2025 au 31/12/2025

du 01/01/2025 au 31/12/2025			Variation	
	31/12/2025	31/12/2024	en €	en %
Total des charges d'exploitations (II)	4 575 973	4 669 272	-93 299	-2,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-121 703	-183 032	61 329	33,51
Produits Financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	20 758	19 761	997	5,05
7680000000000000000 AUT.PROD FINANCIERS	921	1 244	-322	-25,92
7681000000000000000 INTERETS	19 837	18 517	1 320	7,13
Total des produits financiers (III)	20 758	19 761	997	5,05
Charges Financières				
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	20 758	19 761	997	5,05
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-100 945	-163 272	62 326	38,17
Résultat Exceptionnels				
Charges Exceptionnelles (VI)		1 066	-1 066	-100,00
6750000000000000000 VAL.NET.COMPT.ELEM.CEDES		1 066	-1 066	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-1 066	1 066	100,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	4 475 027	4 506 000	-30 972	-0,69
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	4 575 973	4 670 337	-94 365	-2,02
EXCEDENT OU DEFICIT	-100 945	-164 338	63 392	38,57
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
TOTAL				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
TOTAL				

*Modèle Association